

LA CRISE DE L'U.N.E.F. ET LA DERNIÈRE A.G. EXTRAORDINAIRE (1)...

La crise de l'U.N.E.F, ouverte au lendemain de l'A.G. du mois de décembre peut sembler avoir trouvé, aujourd'hui sa conclusion partielle. Il n'en reste pas moins que l'alerte aura été chaude pour le mouvement.

En vérité, cette crise, latente depuis la fin de la guerre d'Algérie, n'était pas tant provoquée par l'aile droite du mouvement (représentée essentiellement par les associations parisiennes de Médecine, Sciences, Langues orientales) que par le réformisme des dirigeants du Bureau National et de certaines Associations générales. Cela se traduisant par l'incapacité de ces mêmes dirigeants à se donner les moyens des buts qu'ils s'étaient fixés.

Une unité artificiellement entretenue durant deux ans, au lendemain de la guerre d'Algérie, entre le «*courant universitaire*» du Bureau National et certaines A.G.E. (2), par une théorisation rapide et arbitraire sur le milieu étudiant, cessa dès lors qu'il fut prouvé que l'orientation péchait par son incapacité d'être mise en pratique.

L'A.G. DE DÉCEMBRE

Les deux raisons qui devaient faire éclater la crise et entraîner la démission du Bureau National furent les suivantes:

1- Le thème de revendication sur «*l'allocation d'étude pour tous à base de critères universitaires*» avait donné au Bureau national une bien faible majorité par rapport à ceux qui entendaient poursuivre l'action sur la réforme de l'enseignement supérieur dans le cadre même du régime capitaliste (surnommées «*universitaristes*» dans le mouvement, l'A.G.E. de Rennes en étant le représentant le plus important) puisque le vote s'était traduit par 335 voix pour le Bureau National, 327 voix contre et une centaine d'abstentions.

2- Mais le coup de grâce pour le Bureau National fut le cas Roussel (vice-président extérieur de l'U.N.E.F.) qui devait au dernier congrès de l'*Union Internationale des Étudiants* (3) présenter la candidature de l'U.N.E.F. au Comité exécutif, au cas et au seul cas où Israël aurait été admise à l'U.I.E. Elle ne le fut pas du fait de l'opposition des pays arabes. Transgressant alors son mandat, Roussel, membre du *Parti communiste*, ce qui explique tout, maintint quand même la candidature. L'A.G. vota donc un blâme à Roussel, ce qui entraîna la démission du Bureau National se déclarant solidaire de son V.P.E. L'A.G. décida cependant que le débat devrait être rapporté à une A.G. extraordinaire au mois de janvier. Tel était le climat dans lequel devait s'ouvrir l'A.G. extraordinaire de l'U.N.E.F. des 16 et 17 janvier.

L'A.G. DE JANVIER

La journée de samedi voyait s'ouvrir le débat sur «*l'allocation pour tous à base de critères universitaires*». Différentes A.G.E. devaient intervenir avant le vote sur le rapport du Bureau national. L'intervention la plus caractéristique fut celle de Lartigues, président de l'A.G.E. de Lyon. Il déclara que l'allocation d'études était une étape dans la réforme démocratique de l'Enseignement supérieur, et qu'elle devait être l'objet d'une campagne de sensibilisation (colloques, tracts, réunions contradictoires, etc...). Cette allocation d'études

(1) A.G.: *Assemblée Générale*.

(2) A.G.E.: *Associations Générales d'Étudiants*.

(3) U.I.E.: Groupe les Unions d'Étudiants des pays communistes et de nombreux pays du Tiers-Monde. L'U.N.E.F. n'y était encore qu'en observateur. La C.I.E.: Confédération Internationale des Étudiants, regroupe les Unions de l'autre bloc, dont l'U.N.E.F. était membre.

devant être un moyen pour l'U.N.E.F. de retrouver sa place parmi «*les forces démocratiques*». Il fit remarquer cependant que l'U.N.E.F. n'était pas débureaucratisée et que les mots d'ordre ne touchaient pas la base. Finalement un texte confirmant l'Allocation d'études comme plate-forme revendicative du mouvement fut adoptée par 407 voix, contre 354, et 30 abstentions. Le Bureau national l'emportait, sur un texte plus dur au demeurant que celui de la dernière A.G., et qui prévoyait en termes clairs, l'épreuve de force avec le pouvoir pour faire avancer cette revendication. Un vœu pieux qu'un certain nombre d'A.G. exprimèrent: cette campagne de revendication ne devait pas être une «*béquille*» à l'action parlementaire (car 3 projets d'allocation sont déposés sur le bureau de l'Assemblée Nationale).

Dans la journée de dimanche le cas Roussel-U.I.E. fut tranché. Le blâme fut maintenu mais l'entrée à l'U.I.E. fut aussi ratifiée à une large majorité.

L'assemblée générale aborda ensuite le problème de la non-participation au C.S.E.N. (*Conseil supérieur de l'Éducation Nationale*, version Fouchet). Rappelons d'abord que ce conseil nouvelle formule comprend 80 membres: 25 de l'administration de l'Éducation Nationale, 25 représentants de groupements divers (parents d'élèves, étudiants, «*personnalités*»), 25 membres du corps enseignant et 5 représentants de l'enseignement privé.

Grâce à l'action de la *Tendance révolutionnaire*, le bureau de la F.G.E.L. déposait une motion demandant la non-participation au Conseil supérieur et le retrait des organismes de cogestion (*C.N.O. (4)*, *Haut-Comité de la Jeunesse et des Sports*, *Commission du 5^{ème} plan*). Il est à noter cependant que la *Tendance*, n'eut en aucun cas le droit de s'exprimer directement, soit au nom de la délégation F.G.E.L. (5), soit en son propre nom. C'est ainsi que la motion ne fut pas située dans son cadre politique qui est celui de l'intégration, mais présentée comme conjoncturelle face à un gouvernement antidémocratique. Elle fut par ailleurs amputée par un amendement du passage relatif au retrait des organismes auxquels l'U.N.E.F. participe déjà.

La motion ainsi votée signifie que l'U.N.E.F. ne revient pas sur sa politique de collaboration mais seulement qu'elle conserve encore assez d'indépendance pour ne pas se laisser brusquer dans sa marche à l'intégration.

Les fissures au niveau bureaucratique ont donc été colmatées mais on peut dire qu'en ce qui concerne l'action revendicative (le problème de l'intégration n'étant pas posé) la crise subsiste. Le bureau mènera-t-il l'action «*dure*» sur l'allocation d'études qu'il promet, compte tenu de la faible majorité qui l'a mandaté?

(4) *Comité National aux Œuvres.*

(5) F.G.E.L.: *Fédération des Groupes d'Étude de Lettres.*